Assurance

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 25/11/2007 22:21:23

Madame, Monsieur,

J'ai souscrit auprÃ¨s de vos services en date du (date) un contrat d'assurance (Auto, habitation ou autre) sous le numÃ©ro de contrat : (numÃ©ro de police).

Le (date) j'ai Ã©tÃ© victime d'un sinistre (nature du sinistre), couvert par le contrat d'assurance ci-dessus rÃ©fÃ©rencÃ© et qui a fait l'objet d'une dÃ©claration de sinistre le (date).

Aussi, quel ne fut pas mon Ã©tonnement lors de la rÃ©ception, ce jour, de votre correspondance m'informant que vous refusez la garantie prÃ©vue au contrat en raison de ma dÃ©claration tardive de sinistre comme stipulÃ© Ã l'article (numÃ©ro dâ€™article) du contrat d'assurance nous liant.

Cependant, vous n'Ãªtes pas sans savoir qu'en vertu des dispositions de l'article L.113-2 du Code des assurances, le non respect de ce dÃ©lai ne peut me faire perdre mon droit Ã indemnisation seulement si vous Ã©tablissez que mon retard vous a causÃ© un prÃ©judice.

Compte tenu des circonstances : (simple retard de quelques jours qui n'a eu aucune incidence sur l'expertise) mon retard ne peut valablement vous avoir causÃ© un quelconque prÃ©judice.

Je vous invite, par consÃ©quent, Ã revoir votre position et Ã m'indemniser dans les plus brefs dÃ©lais conformÃ©ment Ã la garantie prÃ©vue au contrat et aux dispositions lÃ©gales en vigueur.

Dans cette attente, je vous prie d'agrÃ©er, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Réponse suite au refus de prise en charge d'un sinistreÂ Â